

TOURNOI NATIONAL D'ALENÇON

TENNIS DE TABLE

Samedi 1^{er} et Dimanche 2 juin 2019

ETOILE ALENÇONNAISE

Rue de Verdun, B.P. 143 61004 ALENÇON cedex

<http://etoilealencon.sportsregions.fr>

L'Étoile Alençonnaise organise la 29^{ème} édition du **TOURNOI NATIONAL DE TENNIS DE TABLE D'ALENÇON**. Il se déroulera le week-end des **1^{er} et 2 juin 2019** dans le complexe sportif de l'Étoile Alençonnaise, rue de Verdun (près de la gare SNCF) à Alençon (Orne).

Ce tournoi est homologué **NATIONAL B** par la F.F.T.T.

Article 1 : Le tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses possédant une licence F.F.T.T traditionnelle. La présentation de la licence (papier ou numérique) est obligatoire.

Article 2 : Le tournoi se déroulera sur 20 tables.

Les balles plastiques homologuées (blanches) seront fournies par les joueurs.

Article 3 : La présentation de la licence en cours (phase 2) et d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis de table en compétition si la mention « certificat médical présenté » ne figure pas sur la licence seront exigés par le Juge Arbitre. La validité de la licence sera déterminée en respect des règlements administratifs fédéraux 2018 – titre II, article 101.

Article 4 : Une tenue sportive réglementaire sera exigée (shorts et chemisettes blancs interdits en raison de la couleur des balles). Tout joueur qui persisterait à ne pas vouloir changer de tenue sera déclaré perdant et exclu du tournoi.

Article 5 : Le tournoi comportera les tableaux suivants :

☐ **Samedi 1^{er} juin :**

Ouverture de la salle et pointage à partir de 8 h 30.

Fin de pointage 30 minutes avant le début de chaque tableau.

Tableau A	: de 500 à 999 points (5 à 9)	10 h 00
Tableau B	: de 1200 à 1899 points (12 à 18)	11 h 00
Tableau C	: de 500 à 1199 points (5 à 11)	12 h 00
Tableau D	: de 1500 points à N°300 (15 à N300)	13 h 00
Tableau E	: de 1000 à 1499 points (10 à 14)	14 h 00
Tableau F	: Doubles	15 h 00

(Total des points inférieur à 3200) – Clubs indifférents.

Toutes les finales sont prévues entre 20h et minuit selon les tableaux.

☐ **Dimanche 2 juin :**

Ouverture de la salle et pointage à partir de 7 h.
Fin de pointage 30 minutes avant le début de chaque tableau.

Tableau G	: de 500 à 1099 points (5 à 10)	8 h 30
Tableau H	: de 1400 points à N°400 (14 à N400)	9 h 30
Tableau I	: de 900 à 1399 points (9 à 13)	10 h 30
Tableau J	: de 500 à 899 points (5 à 8)	11 h 30
Tableau K	: de 1100 à 1799 points (11 à 17)	12 h 30
Tableau L	: Toutes Catégories	13 h 30
Tableau M	: Toutes Catégories Féminines	14 h 30

Toutes les finales sont prévues entre 18h et 20h selon les tableaux.

L'Étoile Alençonnaise, club organisateur, en accord avec le Juge-Arbitre du tournoi, se réserve les droits :

- d'annuler un tableau si le nombre de participants est inférieur à 8.
- d'arrêter et bloquer les inscriptions d'un ou plusieurs tableaux, si le nombre de participants excède les capacités de la tranche horaire (**48 joueurs maximum par tableau**).

Le tableau de doubles acceptera au maximum l'engagement de **32 paires** de joueurs.

Article 6 : Le samedi, chaque joueur et joueuse peut participer à 3 tableaux dont 2 tableaux de simple au maximum.

Article 7 : Le dimanche :

- chaque joueur peut participer à 2 tableaux au maximum.
- chaque joueuse peut participer à 2 tableaux ainsi qu'au tableau M.

Article 8 : En ce qui concerne le classement des joueurs et des joueuses, le classement officiel sera celui paru en janvier 2019 et valable pour la seconde phase de la saison sportive 2018-2019.

Les féminines peuvent participer aux 2 tableaux Toutes Catégories en respect du classement inscrit sur leur licence.

Article 9 : Le tableau F (Doubles) se déroulera par élimination directe. Tous les autres tableaux se dérouleront par poules de 3. Les 2 premiers seront qualifiés pour le tableau final à élimination directe. Toutes les rencontres seront jouées au meilleur des 5 manches. Le forfait d'un participant pourra être prononcé 5 minutes après le second appel de son nom.

Article 10 : De nombreux prix (en chèques ou en espèces) ainsi que des lots récompenseront l'ensemble des tableaux. Pour chaque tableau, le vainqueur se verra remettre une coupe ou un trophée.

Tableaux	Vainqueur	Finaliste	1/2 finaliste	1/4 finaliste	Total des récompenses
Tableau A (5 à 9)	60 €	30 €	15 €	Lot	120 €
Tableau B (12 à 18)	130 €	65 €	30 €	15 €	315 €
Tableau C (5 à 11)	80 €	40 €	20 €	10 €	200 €
Tableau D (15 à N300)	200 €	100 €	50 €	25 €	500 €
Tableau E (10 à 14)	100 €	50 €	25 €	15 €	260 €
Tableau F (Doubles < 3200) *	80 €	40 €	20 €	10 €	200 €
Tableau G (5 à 10)	70 €	35 €	20 €	10 €	185 €
Tableau H (14 à N400)	160 €	80 €	40 €	20 €	400 €
Tableau I (9 à 13)	90 €	45 €	25 €	15 €	245 €
Tableau J (5 à 8)	50 €	25 €	15 €	Lot	105 €
Tableau K (11 à 17)	120 €	60 €	30 €	15 €	300 €
Tableau L (Toutes Catégories)	500 €	250 €	125 €	60 €	1240 €
Tableau M (Ttes Cat. Féminines)	80 €	40 €	20 €	Lot	160 €

* Pour les doubles, les récompenses sont attribuées pour la paire de joueurs.

Tous les lots offerts sont des produits « tennis de table » fournis par notre partenaire TKsports

Le total des prix (hors lots) distribués s'élève à 4 230 €.

Article 11 : Les droits d'engagement (variables selon les tableaux choisis) sont fixés à :

Tableau F (Doubles) :	4 € par joueur
Tableaux A, C, G, J, M :	6 €
Tableaux B, D, E, H, I, K :	8 €
Tableau L :	10 €

Article 12 : Les inscriptions s'effectueront **de préférence** sur le site du club (rubrique Tournoi National) <http://etoilealencon.sportsregions.fr> jusqu'au **VENDREDI 31 MAI 2019 à midi**. Ce service sera activé dans le courant du mois d'avril 2019.

Des informations complémentaires sont disponibles par téléphone ou par mail auprès de M. Fabrice VINCLAIR (directeur général du tournoi) : 06 85 83 23 43 / fabrice.vinclair@sfr.fr

Article 13 : Le tirage des poules se fera 20 minutes avant le lancement de chaque tableau, sous le contrôle du Juge Arbitre.

Article 14 : Les litiges seront tranchés par le juge-arbitre du tournoi, M. Jacky SIMON (AI – JAI). Le Juge Arbitre se réserve le droit d'exclure un joueur(se) sans remboursement des tableaux restant à jouer si celui-ci ne respecte pas l'esprit sportif du tournoi ou que son comportement est qualifié d'antisportif ou d'irrespectueux. Aucune atteinte aux personnes ou au matériel ne sera tolérée. Un(e) joueur(se) qui se rendrait coupable d'un tel acte serait immédiatement exclu(e) du tournoi.

Article 15 : Le tournoi est homologué par la F.F.T.T sous le N° **1121/2018-B**

Article 16 : Tout engagement vaut acceptation du présent règlement. L'Étoile Alençonnaise décline toute responsabilité civile et pénale pour les accidents corporels et matériels, pertes, vols, etc... Les organisateurs se réservent le droit de prendre toutes les décisions utiles au bon déroulement du tournoi.

COMITE D'ORGANISATION

M. Jacky SIMON : Juge Arbitre

M. Fabrice VINCLAIR : Directeur Général

M. Alain RION : Responsable Pointage

JOURNEES CONTINUES

RESTAURATION SUR PLACE ASSUREE